
Adresse des administrateurs du département de la Drôme
concernant les événements du 9 thermidor, lors de la séance du 28
thermidor an II (15 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du département de la Drôme concernant les événements du 9 thermidor, lors de la séance du 28 thermidor an II (15 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 78;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_21900_t1_0078_0000_4

Fichier pdf généré le 05/11/2020

qui, faisant exalter la morale et la vertu, tonnait contre les traîtres et les rois, n'étoit lui-même qu'un factieux; ils jurent de mourir pour la patrie, et de n'avoir jamais d'autre point de ralliement que la Convention nationale.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Les administrateurs du distr. de Puits-la-Montagne, à la Conv.; Puits-la-Montagne, 24 therm. II*] (2)

Citoyens représentans,

L'horreur a pénétré nos âmes en apprenant la nouvelle conspiration. Quoi! Cet homme qu'on entendit tant de fois exalter la morale et la vertu, qui tonnoit également contre les traîtres et les rois, n'étoit lui-même qu'un vil factieux! Quoi! Celui dont la bouche impie proclama l'existence de l'Être suprême méditoit alors d'asservir sa patrie! Quelle scélérateuse profonde! Et quels nouveaux droits ne venez-vous pas d'acquérir à la reconnaissance nationale en arrêtant ses perfides complots! Recevez nos sincères félicitations sur votre héroïque dévouement. Vous avez encore une fois sauvé la patrie. Nous jurons de mourir pour elle s'il le faut et de n'avoir jamais que vous pour point de ralliement. Vive la République une et indivisible, la Convention nationale! Périrent les traîtres et les tyrans!

LEPINE, GIRARD, P. M. MARREAU (*agent nat.*),
[et une signature illisible].

4

Les administrateurs du département de la Drôme annoncent que si la nouvelle de la journée du 9 thermidor a jeté, dans l'âme des vrais amis de la patrie, de l'inquiétude et des regrets, elle a servi en même temps à faire triompher la liberté dans le département de la Drôme comme à Paris.

Que la Convention nationale s'est, dans cette circonstance, comme elle l'a toujours fait, montrée digne de la représentation d'un peuple qui la chérit.

Qu'ils ont réitéré le serment de demeurer inviolablement attachés à la République, de seconder de tout leur pouvoir l'énergie des défenseurs de la patrie, en concourant, autant qu'il sera en eux, au triomphe de la liberté et à l'anéantissement de tous ses ennemis déclarés ou secrets.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[*Les administrateurs du départ^l de la Drôme, à la Conv.; s.l.n.d.*] (4)

(1) P.V., XLIII, 227.

(2) C 313, pl. 1251, p. 4. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 2 fruct.

(3) P.V., XLIII, 227.

(4) C 313, pl. 1251, p. 5; *J. Sablier*, n° 1501. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 3 Fruct. (suppl^h).

Représentans incorruptibles du peuple français,

Si la nouvelle de la journée du 9 thermidor a jeté dans l'âme des vrais amis de la patrie l'inquiétude et des regrets, elle a servi en même temps à faire triompher la liberté dans le département de la Drôme comme à Paris. Oui, la Convention nationale s'est montrée, dans cette circonstance, comme elle l'a toujours fait, digne de la représentation d'un peuple qui la chérie, d'un peuple mûr pour la liberté, d'un peuple enfin digne de lui-même, lorsqu'il est délivré de ces ambitieux qui, sous les dehors trompeurs du patriotisme, ne cherchent qu'à l'asservir.

Représentans!... Si vous daignés agréer encore une fois l'hommage du département de la Drôme, il ne comptera pour rien le regret d'avoir vu siéger parmi lui deux des complices du plus fourbe de tous les hommes.

Oui, les membres qui le composent dans ce moment viennent de réitérer le serment de demeurer inviolablement attachés à la République, à la Convention nationale, et de seconder de tout leur pouvoir l'énergie des défenseurs de la patrie, en concourant autant qu'il sera en eux au triomphe de la liberté et à l'anéantissement de tous ses ennemis déclarés ou secrets.

L'administration ayant entendu lecture d'une adresse à la Convention nationale sur les mesures énergiques qu'elle a prises dans les journées des 9 et 10 du courant sur les conspirateurs d'un nouveau genre, arrête qu'elle sera imprimée au nombre de 400 exemplaires, envoyée à la Convention nationale, aux districts et aux communes du ressort.

Jean BOSSAUX, GERMIGNY, ALBOUD, DUCLOS, LERMY, J. MONSEY (*présid.*), MARTIN, CORMIER (*secrét.*).

5

Les membres de la société populaire et régénérée de Villefranche d'Aveiron font part à la Convention nationale de la joie qu'ils ont ressentie en apprenant que la tête de l'infâme conspirateur et de ses complices étoit tombée sous le glaive de la loi; offrent aux représentans du peuple français les hommages de leur éternelle reconnaissance, et jurent solennellement d'être avec eux et autour d'eux.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Les républicains français composant la sté popul. et régénérée de Villefranche d'Aveiron, à la Conv.; s.d.*] (2)

Législateurs,

Sous le dehors d'une vertu hypocrite, un monstre voulait nous asservir et comprimer la

(1) P.V., XLIII, 228.

(2) C 316, pl. 1267, p. 28. *Bⁱⁿ*, 2 fruct. et 5 fruct. (suppl^h).